

L'acTU



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'acTU n°114 - Le Trait d'Union du mois de juillet - août 2021

La chronique de ...

Les procédures de révision de PLU ne sont pas d'une compréhension facile pour les non-initiés à l'Urbanisme, même pour certains élus, et les rôles des COTECH (Comités techniques) et des COPIL (comités de pilotage) méritent quelques explications :

Le COTECH animé par le Bureau d'études est composé de représentants des services de l'État, du PNR, du CAUE95, des services urbanismes communal et communautaire, du maire et des deux adjoints délégués à l'urbanisme ; il étudie les possibilités de projets pour Asnières sur Oise en considération et respect des lois et règlements en vigueur et des dispositions des documents supra-communaux (schéma directeur de l'Île de France, charte du P.N.R., PCAET établi par la Communauté de Communes, plan habitat, plan transports... qui s'imposent aux communes. Le COTECH ne prend aucune décision, il prépare la réflexion pour le COPIL.



Le COPIL animé par le Maire et le bureau d'études propose les grandes étapes du futur PLU selon l'éclairage apporté par le COTECH, valide la stratégie en vue de l'approbation définitive par le Conseil Municipal.

Le COPIL est composé de tous les conseillers municipaux, des services de l'État, services urbanisme communautaire et communal, des représentants des divers établissements publics et collectivités territoriales. Les travaux du COPIL sont rendus publics.

Les « Ateliers » réfléchissent sur un thème donné : environnement, équipements sportifs... ; ils réunissent les personnes élues ou non concernées par le thème. Pour être participatif, nous avons créé une adresse mail concertationplu@aso95.fr afin de recueillir, dans un premier temps les idées, suggestions de tous les administrés, élus, associations. N'hésitez pas à vous faire connaître.

*Henri Poirier, adjoint au maire
en charge de l'urbanisme et du PLU*

Hommage à Christine CHOTTEAU



Christine Chotteau, habitante de Noisy-sur-Oise, femme active d'à peine 60 ans, nous a quittés. Avec son mari et ses enfants, elle s'investissait pleinement dans la vie et l'animation de notre village, et plus particulièrement dans l'organisation de la fête médiévale d'Asnières-sur-Oise. Elle repose désormais dans le cimetière de notre village, tout près du théâtre du temps donné pour les autres. A toute sa famille et sa belle-famille, j'adresse mes meilleurs souvenirs de Christine Chotteau et toute ma reconnaissance pour ce qu'elle aura apporté et donné pour notre village.



Claude Krieguer

État civil *

NAISSANCES

12/06 - Coleen CHAQUENEAU
13/06 - Aro SAINT REQUIER

DÉCÈS

06/06 - Fabien GOIDIN
07/06 - Karen RAFFY

MARIAGE

03/06 - Pascal BOUCLY & Christel MUCCI
24/06 - Maxime BRESTEAUX & Sandy SOUSA
26/06 - Stéphane GOUGEON & Elisabeth CHAMARD
03/07 - Sébastien DUMONTIER & Aline MARTINEZ
03/07 - Michaël HENRION & Carole COMPAGNON

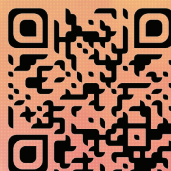
* en fonction des autorisations de publication.

Le billet de la Rédaction

Depuis octobre, nous vous proposons un nouveau format de notre journal d'informations municipales présentant les actualités du mois, l'acTU. Nous aimerions connaître votre avis à propos de ce format. Scannez le QR code pour répondre au sondage.



Scannez !



Autour du verger : Vandalisme du rucher

Le dimanche 28 février 2021, le président de l'association AUTOUR DU VERGER découvre que le portail du rucher a été détérioré et les ruches mises à terre. Il assiste, impuissant, à ce spectacle de désolation. L'Association est dévastée par cette destruction gratuite dont le préjudice moral, éducatif et financier laissera des traces à jamais dans tous les esprits. Une plainte a aussitôt été déposée à la gendarmerie. C'est un acte ignoble et lâche car il détruit la vie, il détruit un outil pédagogique, il détruit des heures de travail de bénévoles au service des enfants des écoles d'Asnières-sur-Oise, alors que les ruchers souffrent déjà du changement climatique et des disparitions d'essaims d'abeilles par la pollution. Face à cette stupidité, l'association a décidé de remplacer la porte du rucher et de réinstaller des ruches.

Demande de matériel

La demande de matériel pour les associations et les particuliers est à soumettre au minimum 15 jours avant l'évènement auprès du service technique. Les nouveaux tarifs publics pour 2021/2022 sont disponibles sur le site de la commune dans l'onglet "Services et démarches".

Portes Ouvertes du Syndicat TRI-OR

Le syndicat Tri-Or a le plaisir de vous convier à la journée "Portes ouvertes" du site de traitement des déchets ménagers de Champagne-sur-Oise le samedi 18 Septembre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h. Au programme : visites des installations, stands de présentation des prestataires et partenaires, ateliers pour les petits et les grands. Apportez vos textiles usagés pour participer au concours avec Le Relais et enfin un "Repair Café" pour apprendre à réparer au lieu de jeter.

Arrivée de Sixtine

Bienvenue à Sixtine Danset, notre nouvelle responsable des affaires générales arrivée le 1er juillet 2021.



Fête des Mamans de Risettes et Galipettes

L'association d'assistantes maternelles a offert une superbe rose à chaque maman pour le plus grand plaisir des enfants...et des mamans !!! Un grand merci à Claire (Poésies Florales à Viarmes) pour avoir emballé les 65 roses individuellement.



Piqûre de rappel : STOP à la COVID-19

Cela fait maintenant plusieurs mois que nous luttons tous ensemble contre ce virus qui est venu largement impacter notre quotidien sous toutes ses formes. La vaccination est une des meilleures armes pour le combattre, preuve en est avec plus de 450 injections quotidiennes, en moyenne, effectuées depuis l'ouverture du centre de vaccination de Viarmes. Or, depuis quelques semaines, il est observé une baisse des vaccinations. Ne relâchons pas tous ces efforts d'autant que dorénavant, les jeunes à partir de 12 ans (avec autorisation parentale et représentant légal) sont éligibles au vaccin. Il en va de notre responsabilité à tous que cette immunité collective par la vaccination nous permette à court terme de nous retrouver autour de temps festif dans notre si beau village.



Le centre de vaccination de Viarmes situé Allée de Sully est ouvert du mercredi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Il sera fermé pendant la trêve estivale du 8 au 22 août. Modalités pour bénéficier d'un créneau de vaccination : contacter l'accueil de la mairie au 01.30.35.41.41 ou directement sur le site de DOCTOLIB.

Police pluricommunale

La commune d'Asnières-sur-Oise ainsi que 8 autres communes (Viarmes, Saint-Martin-du-Tertre, Belloy-en-France, Villaines-sous-Bois, Villiers-le-Sec, Luzarches, Seugy et Chaumontel) ont signé une convention de police pluricommunale sur le territoire de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France. Ce nouveau dispositif doit permettre de réduire les troubles à l'ordre public constatés par les forces de l'ordre dans ce secteur et notamment servira de renfort lors de manifestations municipales, d'opérations de contrôle radar ou de patrouilles. Suite au constat d'une augmentation de la délinquance ces dernières années, la police pluricommunale permettra de répondre aux besoins et attentes exprimés par les citoyens en termes de sécurité.



Résultats des élections à Asnières-sur-Oise

Départementales

Sabrina ECARD & Morgan TOUBOUL

64.29%

Emeric LE BON & Romana NAVARRE

35.71%

Taux de participation : 30.69%

Régionales

Valérie PÉCRESE

38.19%

Jordan BARDELLA

27.26%

Julien BAYOU

25.83%

Laurent SAINT-MARTIN

8.72%

Taux de participation : 30.45%

Ouverture du multiaccueil

La nouvelle crèche Montessori située à la Manufacture 1 rue de l'Atelier ouvrira le 23 août 2021.

La commission d'attribution des places s'est réunie le mardi 22 juin 2021. 10 places ont été attribuées aux Asniérois dont 2 à la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.



Planning bus Service Public Itinérant du CIAS

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? Retrouvez sur rendez-vous le bus du CIAS sur la place de l'église d'Asnières-sur-Oise :



- Vendredi 6 août de 13h45 à 16h30
- Lundi 16 août de 13h45 à 16h30

Remise des calculatrices aux élèves de CM2

Ce vendredi 25 juin, les élèves de CM2 des écoles d'Asnières-sur-Oise ont reçu une calculatrice offerte par la commune. Paule Lamotte, adjointe aux affaires scolaires, a remis aux élèves entrant en 6^{ème}, une calculatrice scientifique. Ce présent symbolique et utile, suivra les élèves jusqu'à la 3^{ème}. Les calculatrices étaient également accompagnées d'un mot du maire, Claude Krieguer, afin de les rassurer et leur souhaiter une bonne réussite.



Festival de Royaumont

Le temps du Festival est la consécration de notre retour à la vie : c'est dans l'euphorie que pas moins de 28 programmes de musique et de danse ont été préparés. Ils débiteront dès le 21 août à un rythme de quatre manifestations par week-end. Autour des spectacles, le Festival propose également des rendez-vous en famille, une restauration, des week-ends à l'abbaye, des visites guidées... La nouveauté, en complément du Pass Culture, Royaumont propose à tous les jeunes de moins de 30 ans des places à 10€, pour qu'ils puissent découvrir d'autres pratiques ou de nouveaux répertoires. Retrouvez plus d'infos sur royaumont.com/festival21



Retour sur ...



La commémoration du
18 juin



Exposition de l'école Blanche
de castille du 19 juin



Grati Foire du 27 juin

Les Commissions du PNR

Le Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France a invité les élus des 70 communes à participer à différentes commissions. Ainsi, 5 élus Asniérois participent aux commissions suivantes :

Paule LAMOTTE : Commissions Patrimoine naturel et réseaux écologiques / Architectures, Urbanisme et Paysage

Sylvie PESLERBE : Commissions Patrimoine historique et culturel, Tourisme / Administration, Finances, Evaluation

Franck LAGNIAUX : Commissions Patrimoine naturel et réseaux écologiques / Ressources naturelles, Énergie, Climat

Olivier GAL : Commissions Ressources naturelles, Énergie, Climat / Activités des entreprises

Serge LOPEZ : Commission Forêt, Filière bois

CMJ

Les membres du CMJ ont présenté aux élus du conseil municipal du 7 juin leur premier projet : une boîte à livre sur la place du village.



La Carnelloise 6

Le grand retour du footing familial gratuit !



Après une année blanche due au contexte sanitaire, La Carnelloise est enfin de retour le dimanche 19 septembre 2021 !

Au départ du Parc de Toutedville à Asnières-sur-Oise et Viarmes, cette sixième édition reprendra

les éléments qui ont fait le succès de cette matinée sportive en vous proposant, comme à l'accoutumée, trois parcours emblématiques : 5km, 10km ainsi qu'un parcours de 1,5km pour les parents et les enfants voulant relever le défi ensemble. Nous vous rappelons que l'inscription en ligne sur www.lacarnelloise.com vous permettra de retirer votre dossard plus rapidement le 19 septembre. Venez nombreux !

Démolition de la cheminée

Un symbole de la commune a été démolit par son propriétaire. En effet, la stabilité de la cheminée de l'ancienne usine Delacoste mettait en péril le domaine public.



Médiévale 2021

Oyez, oyez braves damoiseaux et gentes damoiselles nous avons le plaisir de vous annoncer que la 16^e Fête Médiévale d'Asnières-sur-Oise se déroulera le samedi 9 et le dimanche 10 octobre 2021 dans notre bonne cité asniéroise.

Sous réserve des contraintes sanitaires.



Ouverture de SITIS

La nouvelle supérette SITIS située à côté de la pharmacie, rue de Royaumont ouvrira le vendredi 20 août 2021.

Elle sera ouverte 7j/7 de 8h à 21h30.



Travaux préparatoire à l'aménagement du nouveau parking angle rue Delchet



Aménagement de massifs de fleurs devant la mairie



Rampe PMR Mairie terminée



Arrosage automatique terrain de foot Maspoli (Sivom)



Marquages au sol «zone 30» pour la sécurité de tous

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

On entend trop et si souvent que la justice ne passe pas, que les lois et règlements ne sont pas suivis ou appliqués dans notre pays. A Asnières-sur-Oise, le maire est respectueux de la justice, des lois et des règlements. Si la pandémie n'a pas créé et fait connaître de formes graves de la maladie parmi les habitants, c'est aussi parce que ces derniers ont respecté toutes les mesures de protection de la santé d'eux même et des autres ; nous les félicitons. Alors, il est vrai que parfois des bénévoles d'associations, que nous saluons et remercions pour le temps personnel et familial qu'ils donnent pour les autres, ne comprenaient pas nos refus d'organiser telle ou telle manifestation au prétexte que d'autres maires donnaient leur accord, ou encore que les réseaux sociaux se livraient abondamment à la critique. Ce n'est jamais facile de refuser, mais si le maire accepte les responsabilités pénales que vous lui avez confiées, il veut en conserver la totale maîtrise et interdire à d'autres d'en jouer. Nous vous remercions très sincèrement de votre compréhension.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Rue du Four : Une question de méthode
Depuis plus 4 années, la rue du Four est fermée à la circulation suite à l'effondrement d'une cavité souterraine. Dans un 1er temps, la mairie a recherché les causes et le niveau de responsabilité des parties pour déterminer celui ou ceux qui devaient prendre en charge les travaux. La collectivité ne souhaitant pas supporter le coût avançait la responsabilité des propriétaires. Plusieurs expertises ont été diligentées, chacune d'elle indiquait que l'origine avait été provoquée par une fuite de canalisation du réseau d'eau potable public. Aujourd'hui, le temps de la négociation est venu, sauf à prolonger la fermeture de la rue du Four pour une durée indéterminée. Un changement de méthode est enfin engagé pour trouver une solution définitive grâce la signature d'un protocole entre les parties. La mairie prendrait en charge les travaux avec une participation du SIECCAO et du distributeur d'eau. Nous espérons que la confiance puisse s'installer et qu'un accord équitable soit validé dans l'attente d'une décision prochaine du tribunal qui déterminera définitivement les responsabilités de chacun.